



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2014

COMPTE-RENDU

Présents :	Mesdames Guillemette COUTTET, Anne CROZET, Georgette NALESSO et Marie-Neige POCCARD CHAPUIS. Messieurs Franck CHENAL, Gérard COLLIN, Marc COLLIN, Christian HEBERT, Pierre JOUANNE, Anthony POCCARD CHAPUIS et Laurent TRESALLET.
Excusés :	Mesdames Marina MENGOLLI ET Charlotte THOMSON. Messieurs Emmanuel COLIRE et Cédric POCCARD CHAPUIS.

Le Maire, Laurent TRESALLET annonce 4 pouvoirs : De Charlotte THOMSON à Anne CROZET, de Marina MENGOLLI à Laurent TRESALLET, de Cédric POCCARD-CHAPUIS à Franck CHENAL et d'Emmanuel COLLIRE à Guillemette COUTTET.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal du 26 septembre 2014.

Il est ensuite procédé aux délibérations proposées dans l'ordre du jour.

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1- *Convention avec les ambulances*

Comme chaque année, la commune doit délibérer pour signer les conventions avec les ambulances.

Après en avoir discuté, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions avec les ambulances précitées pour la saison 2014/2015.

2- *Convention d'occupation du domaine public pour le passage du WIFI*

Une convention est proposée pour définir les conditions dans lesquelles la Société occupante pourra implanter ses infrastructures et installer ses équipements sur les dépendances du domaine public de la commune en vue de la fourniture de services de communications électroniques et l'installation d'un réseau Wifi fibre optique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour l'installation du réseau Wifi.

II/ FINANCES

3- Subvention à l'association « Foyer de ski de fond de Peisey Nancroix »

Le Maire explique que l'association Foyer de ski de fond de Peisey Nancroix sollicite la commune pour le versement d'une subvention à hauteur de 5 000 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association Foyer de ski de fond de Peisey Nancroix.

III/ RESSOURCES HUMAINES

4- Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » et définition du montant de la participation

Suite à l'accord de principe de la collectivité pour adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance, la commune doit aujourd'hui délibérer pour valider son adhésion et définir le montant de sa participation par agent.

Après discussion, le Conseil Municipal propose de participer à hauteur de 10 € par agent.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance pour un montant de 10€ par agent.

5- Création des postes de la Garderie Le Chat Botté pour la saison 2014/2015

Comme chaque année, il convient d'ouvrir les postes de saisonniers à la garderie le Chat Botté. Un schéma des postes de la Garderie permet de visualiser l'architecture proposée.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de créer les postes proposés pour la prochaine saison 2014/2015.

6- Mise en place des entretiens professionnels en remplacement du système de notation pour l'année 2014

Le Maire explique que, conformément à la loi du 26 janvier 1984 et au décret du 29 juin 2010, les collectivités qui le souhaitent peuvent mettre en place par délibération l'expérimentation de l'entretien professionnel et supprimer la note chiffrée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la mise en place de l'entretien professionnel en remplacement du système de notation pour l'année 2014.

7- Création d'un poste administratif à temps complet

Il est proposé de recruter un agent administratif à temps complet sur une durée d'un an pour répondre aux besoins administratifs du moment.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la création d'un poste administratif à temps complet sur la base d'un CDD d'une durée d'un an.

IV/ TRAVAUX/URBANISME/MARCHES

8- Achat de la parcelle cadastrée section ZH n°239

Gabrielle DUCRET a informé la collectivité qu'elle acceptait de vendre sa parcelle. Laurent TRESALLET précise que la surface de la parcelle est de 75 m².

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à acheter la parcelle cadastrée ZH n°239.

9- Signature de la convention avec le SDIS pour le financement du nouveau centre de secours à Bourg-Saint-Maurice

Suite à la réunion en présence du SDIS le 29 septembre dernier, le Conseil Municipal est sollicité pour signer une convention l'engageant à participer au financement du nouveau centre de secours à hauteur de 131 736,64 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention pour le financement du nouveau centre de secours à Bourg-Saint-Maurice pour un montant de 131 736,64 €.

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

✓ Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 17 novembre 2014 à 20h00.

✓ Les réunions à venir

Le Maire liste les prochaines réunions de la semaine.

Laurent TRESALLET explique par ailleurs que le Conseil d'Ecole s'est déroulé la semaine précédente. Cette réunion a été l'occasion de réaliser un premier bilan de l'activité péri-éducative.

✓ Les travaux de la Tarine

Le Maire relève que l'entreprise STR a été chargée de réaliser les travaux de la Tarine avant le début de l'hiver.

✓ Collecte des encombrants

Laurent TRESALLET explique qu'une benne sera déposée devant les services techniques le 13 novembre prochain pour que les habitants puissent déposer leurs encombrants.

Des agents de la COVA relayés par Thierry OLKOWICZ seront présents pour veiller au bon déroulement de ces dépôts.

Pour compléter ce dispositif, il est proposé que les personnes non motorisées s'inscrivent en Mairie afin que le camion de collecte puisse récupérer les encombrants à proximité de leur domicile.

Cyril CHENAL sera contacté pour l'informer de la solution retenue.

✓ Exposition temporaire

Le Maire explique que la Société d'Economie Alpestre propose d'installer une exposition à Peisey Nancroix pour la saison d'hiver.

✓ **Pot de départ de Valérie SICARDI**

Un pot de départ sera organisé pour Valérie SICARDI en présence du Conseil Municipal et du personnel.

✓ **Communication par une newsletter**

Le Conseil Municipal est favorable à la diffusion d'une lettre mensuelle auprès des habitants de Peisey Nancroix.

✓ **Fermeture des toilettes sur Rosuel**

La fermeture des toilettes sur Rosuel devra être repoussée à la fin des vacances de La Toussaint.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.